

On parle de la Brie des Rivières et Châteaux et des communes de notre territoire !
Retrouvez chaque semaine, la revue de presse de la CCBRC.

• La République de Seine-et-Marne 27 Mars 2023 – n°8091

> Fontaine-le-Port. Labelle Terre de Jeux 2024. : *Les festivités sportives sont lancées !*

FONTAINE-LE-PORT

LABEL TERRE DE JEUX 2024. Les festivités sportives sont lancées !

Le village de Fontaine-le-Port signe le départ des festivités sportives dans le cadre du label Terre de Jeux 2024, obtenu par la communauté de communes. Rendez-vous le samedi 1^{er} avril.

Le village de Fontaine-le-Port organise, le samedi 1^{er} avril, une journée inter-sports dans le cadre du label Terre de Jeux 2024, obtenu par la Brie des Rivières et Châteaux en février dernier.

Avec l'arrivée des Jeux olympiques à Paris, les organisateurs ont proposé ce label aux commu-

nautés et aux communes qui organisent des animations sportives. C'est en fait depuis septembre 2022 que les 31 communes de la CCBRC planchaient sur le programme événementiel.

Programme

« Nous sommes fiers que notre communauté de communes rurale ait obtenu ce label », annonce Béatrice Mothré, maire de Fontaine-le-Port, le premier village du territoire à lancer ces festivités pour tous publics. Elles se dérouleront dans le gymnase, 6 bis rue du Parc.

Des initiations à divers sports seront proposées : badminton, basket-ball, tir à l'arc et tennis de table. En outre, les participants pourront tester le touch-tennis : une forme de tennis qui se joue sur un plus petit terrain. « Fontaine-le-Port est l'une des seules communes à proposer cette activité dans la région », assure l'élu. A essayer également : le postural-bal qui permet d'adopter une position de gainage sur une balle géante.

« Nos associations sportives ont toutes répondu à l'appel, se réjouit Béatrice Mothré. La journée est organisée grâce à l'entraide de toutes ces structures portifontaines qui font la fierté de la municipalité. On fait tout pour les écouter et les aider ! »

Tombola

Une nutritionniste sera sur les lieux de 14 heures à 17 heures. Elle prodiguera des conseils alimentaires afin de mieux conjuguer les activités physiques et une alimentation saine, pour préserver sa santé.

Des quiz et des défis seront également organisés. La participation aux épreuves permettra de participer à la tombola. Des lots seront remis par les associations, comme un ballon ou encore une licence annuelle. La mairie, de son côté, mettra en jeu une carte-cadeau. Cette tombola prendra fin à 17 heures et les vainqueurs seront annoncés par la conseillère départementale.

L'événement gratuit est ouvert à tous, enfants et adultes, de 10 heures à 17 heures.

Retrouvez le programme sur le site Internet : briedesrivieresetchateaux.fr



Les premiers jeux sportifs de la Brie des Rivières et châteaux seront lancés à Fontaine-le-Port le 1^{er} avril.

• La République de Seine-et-Marne 27 Mars 2023 – n°8091

> Pamfou. Salon de la parentalité.

Salon de la parentalité à Pamfou

Le salon de la parentalité se tiendra à Pamfou, le dimanche 2 avril, de 10 h à 18 h, à la salle des fêtes, rue du 19-mars-1962. Une vingtaine d'exposants spécialisés seront présents : grossesse, bien-être en famille, éducation, mode de garde, cultures et loisirs, photographie, etc. Ateliers et conférences rythmeront la journée. Restauration sur place. L'entrée est gratuite.



L'école Nova school va prendre ses quartiers dans les locaux de l'ancienne école primaire du hameau de Cordon à Grisy-Suisnes. JL735/177

SCOLARITÉ. Une nouvelle école atypique s'apprête à ouvrir ses portes

GRISY-SUISNES

En ouvrant une école privée à Grisy-Suisnes, Katia Nobili et Cécile Préau comptent permettre aux enfants porteurs de troubles de l'apprentissage de trouver leur place.

Les travaux ne sont pas encore terminés, mais elles se projettent déjà en septembre prochain, date de la rentrée des classes. « Elles », se sont Katia Nobili et Cécile Préau. Respectivement psychopédagogue et

sophrologue, ces dernières qui se connaissent depuis quelques années maintenant ont décidé de porter un projet ensemble : celui de créer une nouvelle école privée. « C'est un projet sur lequel nous travaillons depuis près d'un an », récapitulent les deux associées.

« Chacun apprend à son rythme »

Baptisée Nova school, cette nouvelle école se destine à « accueillir des enfants qui ont du mal à trouver leur place », présente Katia. Plus

concrètement, que propose cet établissement. « L'école accueillera des enfants de maternelle jusqu'au collège. Idéalement, cinq maternels, vingt primaires et quinze collégiens. Nous ne monterons pas au-dessus de 40 élèves dans l'établissement, promettent les deux femmes. Nous recevrons les enfants en classe de 8h45 à 16h15 ».

Ouverte à tous les enfants, l'école mettra en place une pédagogie spécifique pour bénéficier l'inclusion des enfants porteurs de troubles déficitaires de l'attention (TDA), les dyslexiques, les dysphasiques, les dysorthographiques ou encore les enfants à haut potentiel. « Pour cela, nous nous appuyerons sur la pédagogie Montessori, mais pas dans sa globalité, assure Cécile Préau. Vu le profil des enfants que nous pouvons recevoir, il sera difficile de mettre en avant l'autonomie prônée par la méthode Montessori par exemple ».

Ainsi, le duo ne désire pas instaurer en ses murs les enseignements de type descendants. Elles souhaitent dédramatiser les classes, faire émerger des projets de groupes et mettre en place des classes dites « flexibles » :

il n'y aura pas de notes en tant que telles, mais des acquisitions ou compétences.

Dans cette école où « chacun apprend à son rythme », des intervenants extérieurs viendront régulièrement initier les enfants aux arts, à la musique, aux sports ou encore à la méditation animale, comme l'explique Katia Nobili. « Nous aurons sur place des mini-chèvres, des lapins, des cochons d'Indes, mais aussi des oiseaux ». « Avec tous ces enseignements, l'idée est de leur offrir une grande gamme d'apprentissages », renchérit Cécile Préau.

En chantier jusqu'à fin avril

Depuis quelques semaines, le projet a connu un vrai coup d'accélérateur avec l'achat d'un local. Et pas n'importe lequel, puisqu'il s'agit d'une ancienne école primaire datant de 1860 ! Plus précisément, le binôme a posé ses bagages à Grisy-Suisnes, dans le hameau de Cordon, à deux pas de Coubert. « L'école avait fermé ses portes en 1984. Depuis elle était parfois prêtée pour de petits événements ou à des associations. Mais globalement, le lieu est resté dans

son jus », témoigne la psychopédagogue.

Depuis le mois de février, d'importants chantiers de réhabilitation du site ont démarré. Changement des fenêtres, isolation des murs, mise aux normes PMR... la liste est tout de même longue, mais les travaux devraient être clôturés pour la fin du mois d'avril. « On a rapidement trouvé les entreprises qu'il nous fallait », sourit Cécile.

À ce jour, une pièce est terminée et accueille déjà du mobilier. Reste encore à aménager la salle de classe des primaires et des collégiens, ainsi que les extérieurs. « Comme on l'a dit, tout sera prêt pour la rentrée de septembre », conclut les deux associées.

Renseignements

Les personnes intéressées par Nova school peuvent en savoir plus sur www.ecolealternative77.com. Elles peuvent dès maintenant prendre contact avec l'équipe pédagogique sur ecolealternative77@gmail.com. Ou par téléphone au 06 02 71 51 99. Des portes ouvertes seront aussi effectuées dans les semaines à venir.

• Jérôme LEMONNIER



Katia et Cécile font partie de la direction du futur établissement. JL735/177



• La République de Seine-et-Marne 27 Mars 2023 – n°8091

> Evry-Grégy-sur-Yerres. *Disparition.*



Evry-Grégy-sur-Yerres. Toute personne ayant des informations peut contacter les enquêteurs. La brigade de gendarmerie de Coubert a ouvert une enquête, après la disparition inquiétante d'une maman et de son bébé, ce mercredi 8 mars 2023, à Evry-Grégy-sur-Yerres. Selon la gendarmerie, ce jour-là, elle a quitté son domicile avec son bébé – une petite fille de 6 mois – vers 16 heures, sans plus donner de nouvelles. D'apparence jeune (15/20 ans), elle est de corpulence normale et mesure 1,75 m.

Elle a des cheveux noirs qu'elle porte mi-longs. Le jour de la disparition, elle était vêtue d'une veste kaki, d'un haut « léopard » multicolore et d'une jupe longue de couleur belge. La gendarmerie précise que cette personne a des difficultés à s'exprimer en français. Toutes personnes ayant des éléments susceptibles d'aider les enquêteurs, peuvent contacter la brigade de gendarmerie de Coubert au 01 64 06 66 78 ou composez le 17 (24heures /24 et 7 jours/7).

• La République de Seine-et-Marne 27 Mars 2023 – n°8091

> Soignolles-en-Brie. *Mobilisation. Ils veulent que l'église soit rouverte.*

MOBILISATION. Ils veulent que l'église soit rouverte

Depuis 9 ans, l'église de Soignolles-en-Brie n'a pas reçu le moindre visiteur. La raison de cette fermeture ? L'édifice a été fermé pour une mise en sécurité, consécutive à un chantier de rénovation qui a rencontré différents problèmes. « Les travaux de l'église, suite à des erreurs, ont été suspendus et face aux risques de démantèlement, la mairie a engagé de lourds travaux en ceinturant le clocher, en posant des étais sous les voûtes et en installant des détecteurs de mouvements. Chaque année, le budget communal assure le **lourd financement de ces travaux de soutènement** », résume la municipalité par voie de communiqué.

Depuis toutes ces années, une procédure en justice est en cours et « nous attendons impatiemment le verdict du juge pour enfin pouvoir engager les travaux de réparation et de restauration »,



L'église Notre-Dame-de-l'Assomption est fermée depuis 2014 CC BY-SA 4.0

souligne la municipalité qui avait engagé des travaux d'un montant de plus de 700 000 € pour une restauration complète du bâtiment, en 2007.

Face à cette situation, la commune et la paroisse organisent un grand rassemblement le dimanche 2 avril à 10h pour appeler à la réouverture de l'église. Les personnes qui le demandent (inscription en mairie) prendront la parole pour apporter leur témoignage.

• JL



PRISON. Le député Thiériot a interrogé le gouvernement

Comme il l'avait promis le 15 mars dernier, à l'occasion d'une réunion publique organisée à Crisenoy en présence de la direction de l'Agence publique pour l'immobilier de la justice (Apij), le député Jean-Louis Thiériot (LR) a interrogé le gouvernement à propos du projet de construction d'une prison de 1 000 places, prévu pour 2027 sur le territoire du village briard.

Lors de la traditionnelle séance de questions à l'Assemblée nationale, organisée le 21 mars, il a interpellé le ministre de la Justice : « La décision qui a été prise n'a fait l'objet d'aucune concertation sérieuse avec les habitants de Crisenoy, qui l'ont vécue comme un véritable bras d'honneur aux communes rurales. Ma question est simple : y a-t-il une cohérence entre la politique de la justice et la politique de l'environnement ? » a-t-il demandé à Eric Dupond-Moretti.



Jean-Louis Thiériot (LR), député de Seine-et-Marne
Archives-La Mairie

« Exceptions pour les grands projets »

En cause, la bétonisation de 22,8 hectares de terres agricoles qu'entraînerait la construction de la prison, alors même que le gouvernement a lancé le plan Zéro artificialisation nette (Zan), dont l'objectif est fixé à 2050.

Absent, le Garde des Sceaux a été suppléé par Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique. Ce dernier a expliqué que « les documents d'urbanisme locaux n'ont

plus vocation à une origine agricole » et que l'emplacement de la prison « a été choisi par la communauté de communes » (de la Brie des rivières et châteaux, sur des terres devant accueillir la Zac des Bordes. « Une artificialisation des sols était déjà prévue sur le site », a rappelé le ministre, qui a également précisé que « les grands projets nationaux ne seront pas soumis aux obligations du 'zéro artificialisation' ».

De quoi attiser encore un peu plus la colère des élus locaux. « Soit le ministre ment, soit il méconnaît totalement le dossier de Crisenoy », grince Hervé Jeannin, maire de la commune. Notre Plan local d'urbanisme (PLU) classe tout notre territoire en terres agricoles et toutes ces terres agricoles sont cultivées ! »

Le PLU fait actuellement l'objet d'une demande de modification de la part de l'Apij.

• M.B.

7329141701 - AA

Commune de CRISENOY

Délibération
d'approbation
de la modification
simplifiée n°1 du Plan
local d'urbanisme

AVIS

Par délibération n°23/03/05 en date du 9 mars 2023, le conseil municipal a approuvé la modification simplifiée n°1 de son Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Le Maire,
Hervé JEANNIN.



**Journées des plantes
au château de Blandy
(les 1^{er} et 2 avril)**

Pour la troisième année, le château de Blandy-les-Tours et son village accueillent l'édition du printemps des Journées des plantes. Art du jardin réunissant une centaine d'exposants professionnels du paysage, pépiniéristes, producteurs, artistes et artisans créateurs d'ornements de jardin, autour d'une exposition-vente.

BLANDY-LES-TOURS

PÉDAGOGIE. Quand les élèves font le cirque

Les écoles maternelle et primaire de Blandy-les-Tours et de Fouju ont organisé une semaine d'initiation aux arts du cirque pour leurs élèves. Un chapiteau a été installé durant une semaine.

Repoussées pendant trois années dues à l'épidémie de la Covid, les directrices des écoles de Blandy-les-Tours et de Fouju ont enfin pu réaliser leur projet d'initier les élèves au cirque.

Depuis la rentrée de septembre, des activités au sein des deux établissements scolaires ont permis de plonger les enfants dans cette thématique, et des décorations liées au cirque agrémentent les salles de classes.

Disciplines

Les équipes pédagogiques, avec l'aide de la municipalité de Blandy-les-Tours, ont fait appel au groupe "Vis ton cirque" pour installer leur chapiteau sur la place du champ de foire, la semaine dernière. Six artistes professionnels ont ainsi pu initier les élèves à travers 10 disciplines de l'art circassien.

Au total, 132 enfants, de la petite section maternelle au CM2, ont pu bénéficier de ces cours. « Les élèves ont été encadrés par les enseignants

et des parents volontaires », rappelle Isabelle Bantigny, présidente de la Syndicat intercommunal des écoles (SIE).

« C'est un projet pédagogique qui permet aux enfants d'apprendre le goût de l'effort »

DOMINIQUE ALCIATI, DIRECTEUR DE CIRQUE

Le cirque, dirigé par Dominique Alciati, est spécialisé dans les événements pédagogiques depuis près de 25 ans. Il réalise des semaines thématiques en proposant des exercices d'équilibre, de jonglage ou encore de magie.

« C'est un projet pédagogique qui permet aux enfants d'apprendre le goût de l'effort », explique Dominique Alciati. Après une journée découverte des ateliers le lundi 27 mars, les élèves ont dû, les jours suivants, se perfectionner dans un domaine de leur choix.

« Les difficultés des disciplines ont poussé ces enfants à donner le meilleur de soi, leur donnant une confiance en eux, souligne le gérant. Ils sont fiers de leurs efforts et les parents sont également heureux de les voir évoluer ».

Un projet à 11 500 €

Pour clore la semaine, après une dernière répétition générale, les enfants ont pu montrer à leurs parents ce qu'ils ont appris, en réalisant un spectacle dans le chapiteau, le soir du vendredi 31 mars. L'association des parents d'élèves proposait à la vente, durant l'entracte, des confiseries et des boissons.

Ce projet à 11 500 € a pu être concrétisé grâce à la participation financière de différents partenaires : les coopératives scolaires, l'association des parents d'élèves, le SIE et les familles.

Le chapiteau a été démonté aussitôt après la représentation, laissant la place à la fameuse Foire aux plantes du week-end.



Un chapiteau de cirque a été dressé à Blandy-les-Tours T. JF35M77

GUIGNES

POLITIQUE. Nouveau maire, Manuel Medeiros veut « poursuivre le programme engagé en 2020 »

Élu maire de Guignes le 12 mars dernier, Manuel Medeiros s'inscrit dans la continuité de son prédécesseur, dont il a le soutien. L'ancien premier adjoint aux Finances et à la Vie économique veut mener à bien les projets lancés depuis 2020.

Le changement dans la continuité. Voilà ce qu'ont choisi les Guignois. Les 5 et 12 mars derniers, ils ont choisi d'élire la liste de Manuel Medeiros à la tête de leur mairie.

À 61 ans, celui qui a officiellement pris ses fonctions le 16 mars succède à Bernard Boutillier, dont il était le premier adjoint en charge des Finances et de la Vie économique. Élu en 2020, ce dernier a fait face à démission de 14 des 26 conseillers municipaux, entraînant la tenue d'une nouvelle élection à laquelle il n'a pas souhaité se représenter, passant le flambeau à son adjoint, « plus consensuel », selon certains, et donc plus à même de constituer une nouvelle liste. Pari gagnant.

À 61 ans, Manuel Medeiros accède à la tête de la mairie après avoir fait ses débuts en politique il y a seulement trois ans. Chef d'entreprise, gérant de la station de lavage Elite Wash, à Guignes, où il vit depuis 50 ans, il était auparavant engagé dans le monde associatif, « le football et l'aéronautique », confie celui qui pilote un avion de tourisme à ses heures perdues.

Avec sa nouvelle fonction, pas sûre qu'il en ait beaucoup, mais son expérience en la matière lui sera sans aucun doute utile pour prendre de la hauteur. Vainqueur avec 51,5% des

voix, il est à la tête d'une équipe renouvelée au deux tiers. Le maire devra également faire face à deux oppositions : le groupe « Guignes au cœur du changement » mené par Amin Guechati, lui aussi ancien adjoint de Bernard Boutillier, qui compte 5 élus après avoir récolté 34,14% des voix ; et Jean Barrachin, ancien maire de la ville (1999-2020), seul représentant de sa liste, à siéger au conseil municipal.

« Le résultat de l'élection reflète ce que les Guignois attendaient : avoir une majorité qui reprend le programme mis en place depuis 2020, analyse Manuel Medeiros. Nous allons poursuivre les actions entamées et améliorer le service à la population. »

Les projets

Construction d'un gymnase

Pour faire face à l'augmentation de sa population, qui a bondi de 1 000 habitants depuis 2013, la Ville va faire construire un gymnase plus grand et plus moderne : « Nous avons obtenu le permis de construire et l'architecte est prêt. Nous attendons simplement des subventions de l'État qui devraient tomber au printemps,

précise le maire. La structure sera construite à côté du gymnase existant, qui sera conservé en support, avant d'être à son tour réhabilité dans les prochaines années. »

Un nouveau centre technique

D'ici 2024, la dizaine d'agents municipaux des services techniques de Guignes va bénéficier de nouveaux locaux. Le futur centre technique sera implanté dans la zone d'activité de Saint-Abdon.

Rénovation thermique

« On attend le retour du diagnostic effectué par le Syndicat des énergies de Seine-et-Marne (Sdesm) sur l'ensemble des bâtiments publics de la commune, annonce Manuel Medeiros. L'objectif est de pointer les structures économes pour une meilleure isolation permettant moins de pollution et plus d'économies d'énergie. »

La mairie lance également un plan visant à équiper l'ensemble de l'éclairage public en Led d'ici 3 ans. Au total, 68 lampadaires communaux sont concernés. La première tranche débutera au printemps.

Contournement routier

C'est le gros projet porté par



À 61 ans, Manuel Medeiros a été élu maire de Guignes par le conseil municipal de la ville le 16 mars 2023 MDR5M77

le Département. Attendu depuis plusieurs années, le contournement de Guignes va enfin voir le jour. Il va permettre de diviser par deux le nombre de véhicules qui traversent la ville quotidiennement.

Après la création d'un premier rond-point, route de Mormant, le nouveau barreau routier va sortir de terre. Long de 5,1 km, il comportera deux voies et permettra de dévier la RD619 par le sud. D'ici 2035, près de 14 000 véhicules l'emprunteront tous les jours.

« Le Vote de la déclaration de projet aura lieu en avril en séances départementales », explique Olivier Lavenka, vice-président du Département en charge des routes. Le début des travaux est programmé à l'automne 2023, pour un coût de 16 millions d'euros. »

« Les prochaines années seront déterminantes pour l'avenir de la ville », conclut Manuel Medeiros, qui espère travailler « en bonne intelligence » avec l'opposition. « Je n'ai pas eu de contact avec Amin Guechati depuis l'élection, glisse-t-il. Notre premier conseil municipal aura lieu le 3 avril. On verra dans quel état d'esprit sera son groupe, que j'espère constructif. »

● Maxime BERTHELOT



Une mobilisation s'est tenue à proximité de l'église, fermée depuis 2010. JLRSM77

MOBILISATION. Ils se battent pour la réouverture de leur église

SOIGNOLLES-EN-BRIE
Dimanche 2 avril, une mobilisation s'est tenue à Soignolles-en-Brie dans l'objectif d'obtenir le lancement des travaux de restauration de l'église. Cette dernière est fermée au public depuis 2010.

À défaut de pouvoir entrer dans l'église, les parapluies étaient de sortie ce dimanche 2 avril, à Soignolles-en-Brie. En ce jour dit des Rameaux, près de 200 personnes se sont réunies devant la mairie de la commune où vivent près de 2 000 âmes, avec un mot d'ordre : « Eglise, ouvre-toi ! ».

Fermée depuis 2010

Car l'église Notre-Dame de l'Assomption qui trône à proximité de l'hôtel-de-ville est tout bonnement interdite au public, et ce, depuis 2010. La raison de cette fermeture à durée illimitée ? L'édifice, datant visiblement de 1218, est fragilisé à la suite d'une opération de restauration.

« Tout remonte à 2007, récapitule Serge Barberi, le maire de Soignolles. A cette époque, l'ancienne majorité avait proposé de restaurer l'église pour un montant de 700 000 euros ». Mais au cours du sondage des murs de l'église, l'architecte habilité par les Monuments historiques s'est aperçu que des creux entre les pierres devaient être préalablement rebouchés. « Les études ont démontré qu'il fallait utiliser du liant à divers endroits des murs du bâtiment. Suite à ces injections, le liant apporté a provoqué une réaction chimique avec le liant d'origine et a désolidarisé les pierres de l'édifice. Aujourd'hui, les pierres ne sont plus collées les unes aux autres, elles sont juste posées », note le premier édile de la ville.

Ainsi, les travaux de restauration ont été stoppés sur le champ. La partie restante de 700 000 euros qui n'avait pas encore été investie pour la rénovation du site a alors été listée vers une autre opération : celle

de la sécurisation du bâtiment. « L'église étant devenue très instable avec un fort risque de démantèlement, nous avons dû mettre en place plusieurs mesures fortes pour la sécurisation des lieux », reprend l'élue. Outre la fermeture de l'église, la place a été partiellement fermée également. La municipalité a dû ceinturer le clocher, poser des étais sous les voûtes et mettre des détecteurs de mouvements.

Depuis 2010 donc, une procédure de justice est en cours afin qu'un juge rende son verdict sur le dossier et établisse les responsabilités de chacun. « Nous voulons juste savoir si nous pouvons engager les travaux de réparation et de restauration », formule Serge Barberi.

« Un havre de paix »

Face à des délais incroyablement longs, la municipalité, accompagnée de la paroisse et de l'Association de sauvegarde de l'église Notre-Dame de Soignolles (ASSEDS), a organisé une mobilisation le dimanche 2

avril. Mobilisation particulièrement suivie au sein de laquelle se trouvait des élus du territoire, dont les maires de Coubert, Courquetaine et Solers ainsi que la députée, Michèle Peyron.

Au cours de ce moment qui précédait la traditionnelle procession des Rameaux, des riverains ont tenu à s'exprimer sur cet épineux dossier. « Je suis très attachée à cette église. J'ai été baptisée ici. Il faut qu'elle puisse rouvrir », a notamment lancé une jeune femme, venue avec une ancienne carte postale de l'église du début du siècle dernier, mise sous verre.

« Nous ne voulons pas que cet édifice disparaisse. C'est un lieu exceptionnel avec des richesses artistiques, renchérit un membre de l'ASSEDS. Quand on est à l'intérieur, c'est un véritable havre de paix ».

Une étude du bâtiment est actuellement en cours pour effectuer un chiffrage des futurs travaux. Ce document devrait être remis prochainement au juge. « Nous espérons qu'il se

prononcera rapidement, afin de pouvoir lancer le chantier au plus vite », résume Serge Barberi, conscient que le chantier, s'il se fait rapidement, ne devrait pas se conclure avant le début de la prochaine décennie. « Il ne faut pas oublier que la sécurisation de l'église coûte à la ville plusieurs milliers d'euros chaque année ».

● Jérôme LEMONNIER



Plusieurs mesures ont été prises pour sécuriser le site. JLRSM77



> Soignolles-en-Brie. Trocs plantes.



Troc plantes. Dimanche 16 avril 2023, place du Marché à partir de 14h, vous aurez rendez-vous avec le Troc plantes ! Venez troquer, vos plantes, vos boutures, vos plants, partager vos astuces de jardinage jusqu'à 20h.

> Sivry-Courtry. Fait divers. Un radar vandalisé.

SIVRY-COURTRY. Un radar vandalisé

L'usage du 49.3 par le gouvernement a fait descendre de nombreux habitants de Seine-et-Marne dans la rue avec des mobilisations dans tout le département. Mais certains ont choisi une autre forme de contestation : un radar automatique a été vandalisé le dimanche 26 mars, à Sivry-Courtry.

Le boîtier a été tagué à la peinture avec la mention « 49.3 ». Un geste qui ne remet toutefois pas en question le fonctionnement de l'appareil, mais pour lesquels les services de l'Etat ont déposé plainte. L'enquête doit être confiée à la brigade de gendarmerie du Châtelet-en-Brie.



Un radar automatique à été vandalisé à Sivry-Courtry DA

« C'est systématique lors du constat de ce type de dégradations, précise Frédéric Lavigne, le directeur de cabinet du préfet. Ce sont des outils de sécurité routière et on ne peut pas laisser ce type de fait sans réponse. » D'autant que depuis le début d'année, les chiffres en la matière ne sont pas bons.

En 2023, la préfecture de Seine-et-Marne envisage le déploiement de nouveaux radars : des radars urbains, pour sécuriser les centres-villes et bourgs. Plusieurs communes de Seine-et-Marne, à l'image de Fontainebleau, ont déjà fait part de leur intérêt pour ces dispositifs de sécurité routière.

JVC

> Annonces légales. Marchés publics

7323959901 - SF



Missions de contrôle des installations d'assainissement non collectif (ANC)

PROCÉDURE ADAPTÉE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Communauté de Communes Brie Rivières et Châteaux, 1, rue des Petits Champs 77820 Le Châtelet-en-Brie, Téléphone : 01 60 66 67 10, courriel : accueil@ccbrc.fr

Objet du marché : Missions de contrôle des installations d'assainissement non collectif (ANC) sur le territoire de la Communauté de Communes de la Brie des Rivières et Châteaux (CCBRC).

Type de procédure : procédure adaptée conformément aux dispositions des articles R2123-1 à R2123-7 du Code de la commande publique. Marché de Services. Accord-cadre à bons de commande mono-attributaire avec un montant maximum de commandes de 210 000 euros HT.

Missions principales : Contrôle de conformité (conception et exécution) des installations nouvelles et réhabilitées d'assainissement non collectif, contrôle des installations dans le cadre de visites (interventions ponctuelles) et contrôle diagnostique initial des installations existantes.

Conditions de retrait du Dossier de Consultation : Le D.C.E. est consultable et téléchargeable gratuitement sur notre profil acheteur : www.maximilien.fr

Critères d'attribution : Les offres seront jugées selon les critères détaillés au règlement de la consultation.

Transmission des offres : Conformément au Code de la commande publique, les soumissionnaires devront déposer leur offre par voie électronique sur le profil acheteur (candidature + offre) à l'adresse URL suivante : www.maximilien.fr

Date limite de réception des offres : vendredi 21 avril 2023 à 12 h 00.

Renseignements complémentaires : Les renseignements peuvent être obtenus auprès de www.maximilien.fr

Date d'envoi à la publication : 24 mars 2023.

